

Nations Unies présentent aujourd'hui au public, il est agrandi à des proportions alarmantes par tous les moyens d'information qui portent aux confins de la terre nos paroles, nos attitudes et jusqu'à nos physionomies.

Je sais que, sans le concours des agences mondiales de communications et d'information, l'expérience que nous tentons dans le domaine de l'organisation mondiale ne saurait réussir, car elle n'arriverait pas à se gagner l'appui populaire. Cependant, les Nations Unies devraient avoir, en même temps qu'une vie publique, une vie privée permettant des rencontres autrement qu'en public. Si instructive et intéressante que soit une discussion d'experts télévisée, les rencontres de ce genre ne sauraient remplacer les consultations directes ni les anciennes méthodes de la diplomatie, qui paraissent très respectables quand on les compare à certaines méthodes nouvelles, plus voyantes, mais non pas toujours plus sûres, ni plus mesurées.

Il importe au plus haut point que tous les peuples libres comprennent les graves problèmes politiques qui mettent en jeu leur destinée. Mais il n'est pas nécessaire, il est même souvent dangereux, de toujours négocier sur la place publique, car on offre alors une cible trop facile aux critiques de toutes zones. S'il est facile de prendre position en public, il l'est souvent beaucoup moins de battre en retraite. La diplomatie de grand jour tend à l'inertie.

Besoin de calme discrétion

Qui d'entre nous n'a présents à l'esprit certains points litigieux portés naguère devant l'Assemblée, qui eussent pu faire l'objet de discussions plus fécondes et être plus aisément réglés si les délégations et les gouvernements intéressés avaient consenti à les étudier au préalable dans une atmosphère de calme discrétion.

J'ai l'impression que les occasions se font de plus en plus rares aux réunions des Nations Unies de procéder à de telles consultations. En revanche, les blocs ou groupes tendent de plus en plus à se mesurer les uns avec les autres, si bien que les résultats de leurs discussions sont souvent, d'une manière ou d'une autre, rendus publics avant même que les discussions n'aient eu lieu. En dépit de leur utilité, ces entretiens « confidentiels » sur la place publique pourraient bien, si nous n'y prenons garde, ternir le prestige des Nations Unies en tant que lieu de rencontre où il est possible, après un examen constructif, de tenter au moins de concilier les points de vue opposés d'une façon pratique et efficace.

Quelles que soient cependant les méthodes que nous adoptions, la crainte et la tension qui oppressent le monde ne pourront s'atténuer que le jour où certaines des questions internationales qui nous divisent présentement auront été résolues, soit par les Nations Unies, soit, s'il le faut, en dehors des Nations Unies, par ceux des États sur lesquels retombe le plus lourdement la tâche d'assurer la paix et la sécurité internationales.

Dans sa pénétrante allocution de jeudi

dernier, M. Dulles a signalé certains de ces problèmes. Si, non contents de protester de nos intentions pacifiques, nous parvenons, aux Nations Unies ou ailleurs, à poser des actes concrets en vue de règlements sérieux, nous aurons alors, mais alors seulement, des motifs sérieux d'espérer, car alors seulement les paroles auront reçu la confirmation des faits.

L'Allemagne et la Corée posent les deux grands problèmes qui permettront de constater s'il y a une concordance entre les déclarations et les faits. Celui de Corée, dont nous sommes saisis, se ramène maintenant à la convocation de la conférence politique prévue par le paragraphe 60 de l'Accord d'armistice.

Les pays qui se sont rangés du côté des Nations Unies n'ont envoyé des troupes en Corée qu'à seule fin de repousser une agression, déclarée telle par une décision des Nations Unies.

Le Gouvernement du Canada, pour sa part, n'appuiera d'autre intervention militaire en Corée que celle qui aura été décidée par les Nations Unies elles-mêmes; il entend s'opposer à toute tentative d'englober dans les buts des Nations Unies, par exemple, l'unification de la Corée par la force. Nous nous rendons compte, par ailleurs, que la signature d'un armistice ne nous libère pas des obligations que nous avons contractées en Corée en tant que pays membre des Nations Unies.

Nécessité de la conférence politique

Si l'on veut que l'armistice aboutisse à la paix, il faut de toute nécessité que la conférence politique ait lieu. Il y a moins d'un mois, la septième session de l'Assemblée a pris les mesures nécessaires pour assurer la représentation des Nations Unies à cette conférence, d'une façon, d'ailleurs, qui ne répondait pas entièrement aux vœux de certaines délégations, notamment de la délégation du Canada. Mais enfin, l'Assemblée s'est prononcée; après de longues discussions, nous nous sommes entendus sur une formule qui, sans être parfaite, devrait nous permettre d'atteindre le but souhaité: l'établissement de la paix en Corée. Nous aurions bien tort de rouvrir le débat et de songer à revenir sur une décision aussi récente, uniquement parce que les Gouvernements communistes de Pékin et de la Corée du Nord le demandent.

En insistant, par exemple, pour que la Conférence politique n'ait lieu qu'à la condition que les Nations Unies y accueillent l'Union soviétique comme membre « neutre », les communistes feraient douter sérieusement de leur désir de voir se réaliser le projet de conférence.

Nous sommes en droit de nous attendre que les Gouvernements communistes auxquels nous avons adressé nos résolutions désignant sans plus tarder leurs propres représentants et fassent connaître leur point de vue sur le jour et le lieu où devra s'ouvrir cette réunion.

Une fois la conférence ouverte, on a largement le loisir d'aplanir les difficultés qui pourront surgir. Mais celles-ci pourraient être assez graves pour justifier l'autre partie de faire obstacle à ce premier pas essen-